

Session Plénière du 20 Décembre 2018

RAPPORT N°18.06.04 – Pacte Régional sur l'Emploi et les Compétences

Intervention de Jeanne BEAULIER

Monsieur le Président, Chers collègues,

Le PACTE régional d'Investissement dans les Compétences 2019-2022, comporte comme souvent des vœux pieux et des pistes de réflexions ou d'actions que nous pouvons parfois partager.

C'est le cas par exemple concernant :

- Votre volonté légitime de construire des formations « cousu main » tenant compte de l'évolution des métiers et de celle des besoins des entreprises et des territoires ;
- Ou encore de la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation grâce à la mise en place de système d'informations plus performants et intégrés.

En effet tout doit être tenté pour faire reculer le chômage de masse, et une formation professionnelle performante peut y contribuer.

Cependant, nous attirerons votre attention sur des points incohérents sur les courts, moyens et longs termes.

Si certains d'entre eux semblent avoir été intégrés « sur ordre de la majorité présidentielle », il reste à savoir si vous cautionnez ces points ou si vous jouez le jeu pour obtenir ce financement...

Nous relevons 4 groupes d'incohérences :

La première incohérence concerne la proportion de formations qualifiantes et non qualifiantes :

Le PACTE régional prévoit que 50 % des crédits seront consacrés aux parcours qualifiants et 43 % pour les formations aux « Savoirs de base ».

Eu égard au différentiel de cout de ces deux types de formations, il y aura deux à trois fois plus de formations non qualifiantes que de formations qualifiantes.

Or, ce sont ces dernières qui assurent un meilleur taux de retour à l'emploi 58 % contre 27 % à six mois après la formation (Annexe 1 p 18)

La seconde incohérence concerne les publics visés.

Selon un rapport de Dell et de « l'Institut pour le Futur » paru l'année dernière, 85% des emplois en 2030 n'existent même pas encore aujourd'hui.

Les mutations économiques à venir font que les niveaux post-bacs d'hier ne sauront pas adaptés à l'économie de demain.

Pour prendre l'exemple des métiers du numérique puisque c'est un secteur d'avenir, le métier qui connaît la plus forte progression est celui d'ingénieur informatique. Le niveau d'étude pour cette profession est pour plus des 2/3 des salariés supérieur à la licence.

Pire encore, vous écrivez en page 4 du rapport que des « *entreprises dans de nombreux secteurs [... refusent des] contrats par manque de salariés qualifiés* ».

Ces derniers points démontrent que limiter le PACTE régional aux personnes peu ou pas qualifiées (niveau IV) n'a donc aucun sens.

Revenons au numérique, la région Centre-Val de Loire accuse un retard conséquent dans ce domaine d'avenir et ses métiers.

Il ne représente que 2.2 % des emplois salariés de la sphère marchande contre 4.1 % à l'échelle nationale.

Ces 2.2 % d'emplois salariés totalisent 14 000 personnes en 2018.

Le programme National prévoit 10 000 formations aux métiers du numérique. Vous admettez que c'est quelque peu léger voire trompeur quant aux intentions.

La troisième incohérence concerne les métiers en tension.

Vous vous évertuez à soigner les causes sans vouloir régler l'origine du problème.

Dans ce PACTE, pour pallier les difficultés, vous mettez en avant, comme à chaque fois, la multiplicité des organismes, des dispositifs, des financements, les concertations entre acteurs, sans vous posez la question qui fâche : pourquoi n'arrive-t-on pas à répondre aux différentes demandes d'emplois ?

La réponse est pourtant là sous vos yeux : c'est cette gouvernance trop complexe¹, ce trop-plein d'organismes et de dispositifs qui se chevauchent et se superposent qui sont un frein à l'efficacité

Il en va de même pour l'absence de lisibilité dans le partage des rôles entre l'État et les régions. Il n'en reste pas moins que l'emploi reste une politique nationale qui relève de l'État, tandis que la « formation des demandeurs d'emploi » fait partie des compétences de la Région.

A cela s'ajoute votre soumission à l'euromondialisme et l'une de ses conséquences : la désindustrialisation massive pour laquelle notre région a payé le prix fort et ses

¹ État + Région + Représentants des employeurs + représentants des salariés + Pôle emploi + branches professionnelles + organismes paritaires etc



effets dominos sur d'autres secteurs : emplois et abandon des zones rurales.

A l'échelle de notre territoire cela se traduit par des offres d'emplois durables concentrées sur les trois grandes agglomérations de la Région (Orléans, Tours et Chartres) (Annexe 5 p 48) et une région où les migrations pendulaires sont très importantes (annexe 5 page 32)

Ajoutez à ces ingrédients le racket fiscal et, en particulier des automobilistes, vous obtenez des métiers en tension.

Vous soulignez le « manque d'appétence » des publics moins qualifiés vers la formation ou certains métiers.

Nous vous l'avions déjà expliqué en vain. Nous espérons que la mobilisation populaire de ces dernières semaines contre votre majorité présidentielle, vous aura permis de comprendre que les français, les « classes laborieuses » savent lire, réfléchir et compter.

Ils n'ont donc, en effet, pas d'appétence et c'est justifié, pour des formations ou des métiers peu qualifiés, trop souvent à temps partiel qui ne leur permettent pas de vivre mais, bien trop souvent uniquement de survivre.

La quatrième incohérence pour l'emploi régional des français est la trop grande place accordée aux formations de type « Savoirs de Base »

Elles ne sont pas performantes pour le retour à l'Emploi. De multiples données dans l'annexe 5 ne font que le confirmer, pourquoi persister sur cette voix ?

Une partie de la réponse est, entre les lignes, dans les annexes de ce rapport (p 20 de l'annexe 1 p 20 et p 180 de l'annexe 5).

En faisant une lecture rapide du tableau de la page 180 de l'annexe 5, nous constatons :

- Qu'en 2017, la région CVL aurait accueilli : 7052 primo-arrivants ;
- Si on ôte les primo-arrivants pour motif économiques (626) ayant un emploi et les étudiants (1772), le solde est de 4654

Chiffre qui doit correspondre dans l'ordre de grandeur aux actions de « Savoirs de base » financées par ce PACTE régional.

C'est aussi la raison pour laquelle vous admettez ici dans votre projet (Annexe 1 page 21), que la "lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisation revêt une part centrale dans les réponses à proposer aux publics visés dans le cadre du PACTE." et que cette « offre complémentaire » s'adresse aux jeunes [...] d'origine étrangère.

Bref, sous couvert d' « Investir dans les Compétences » une bonne part de l'objectif de ce PACTE régional consiste à la formation des immigrés clandestins et non aux français qui le financent pourtant avec leurs impôts.

Nos six millions de chômeurs et nos 8 millions de pauvres attendront leur tour.



Pour résumer, ce nouveau Plan est un empilement sans cesse croissant de dispositifs, de financements et de décisions qui rend très problématique la fluidité et la réactivité des systèmes d'information entre tous les partenaires concernés.

Cependant, puisque ce pacte régional constitue une source de financement supplémentaire dédiée à la formation professionnelle et donc à l'employabilité, notre vote sera positif pour ce rapport.

Mais, vous l'aurez compris, nous ne cautionnons en aucun cas, le caractère très « époque pré-gilets jaunes », bref très inégalitaire au profit de certains et non à destination de tous les français.

Je vous remercie.

